

P 630.4  
Un 19

# Un grand coup de tonnerre



QUÉBEC  
Imp. L'Action Sociale Ltée  
1917



P630.4

Un 1g

L'EFFET  
DE LA GUERRE  
SUR NOS  
MÉTHODES D'ÉLEVAGE  
ET  
D'AGRICULTURE



CE QU'IL FAUT FAIRE

P6  
w

# LE RECRUTEMENT DE LA SEMENCE ET DE LA MAIN D'ŒUVRE

## L'ORGANISATION PRÉLIMINAIRE DE LA CULTURE INTENSIVE ET D'UN BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

L'Organisation immédiate du **recrutement de la semence et de la main d'œuvre** pour l'Agriculture au Canada, et spécialement dans la Province de Québec, s'impose. Elle a pour but de faire rapidement connaître à un Comité central d'achat, de vente et de distribution, les noms et les adresses des cultivateurs qui manquent de grain de semence, de patates et de plantes potagères, ceux qui pourraient en échanger pour d'autres espèces, ou en vendre à qui en aurait besoin, et en même temps constater le nombre approximatif de journées d'hommes requises pour aider aux cultivateurs à faire

P6  
Us

leurs semences et la moisson. Cette organisation pourrait être paroissiale, provinciale, régionale, interprovinciale et même internationale.

### **L'EXÉCUTIF PAROISSIAL**

Pourrait être composé du curé ou du ministre d'un culte, du président et du secrétaire de Sociétés d'Agriculture dans les paroisses qu'ils habitent ou, en leur absence, du maire et de jeunes filles ou femmes, pour faire l'enregistrement, la classification des renseignements obtenus, et la correspondance requise pour le succès de l'entreprise.

### **L'EXÉCUTIF PROVINCIAL**

Serait un comité central d'achat, de vente et de distribution et de renseignements généraux, obtenus des comités de paroisses et de toutes autres sources. Comme le grain de semence pourrait venir en grande partie des Provinces de l'Ouest, il serait plus avantageux pour les Provinces de l'Est du Canada d'établir le dit Comité central dans une ville, ou un village situé à l'ouest de leur territoire. Pour la Province de Québec, il vaudrait mieux choisir la ville de Montréal comme

centre d'achat, de vente, de distribution et de renseignements généraux.

## **LE FONCTIONNEMENT.**

Les cultivateurs pourraient faire connaître par écrit l'espèce, la quantité de grain ou de graine de semence, de patates et de plantes potagères qui leur manquent, ou l'espèce, la quantité et les prix du grain, de la graine de semence, des patates et des plantes potagères dont ils pourraient disposer pour la vente ou l'échange, et aussi le nombre approximatif de journées d'hommes requises pour aider à ensemercer leurs terres et plus tard à moissonner.

Les messages pourraient être délivrés personnellement, le dimanche ou non, ou être envoyés par l'entremise de beurreries ou fromageries, ou par la poste, au bureau exécutif de paroisse, qui devrait avoir son siège d'affaire au village ou à une station de chemin de fer, où il y a un bureau de poste dans les environs.

Le Comité exécutif paroissial enverrait des cultivateurs (bien au courant de la présence de mauvaises herbes sur certaines fermes, et qui agiraient de manière à prévenir autant que possible leur dissémination par la

semence) faire rapidement l'inventaire du grain de semence, des patates et des plantes potagères disponibles pour la vente ou l'échange, dans leur paroisse, examiner cette semence, en enregistrer la quantité, la qualité, le prix et les noms des propriétaires dans des calepins destinés à cet usage. Ces délégués devront prendre note du nombre de journées d'hommes, des espèces, des quantités de grains et de graines de semence, de patates et de plantes potagères requises par les cultivateurs qui en manquent, prendre leurs commandes par écrit et signées, sans toutefois formellement s'engager à les remplir que s'il est possible de le faire, afin d'éviter des malentendus, et faire rapport aux dits comités de paroisses.

Les cultivateurs ayant du grain, de la graine de semence, des patates, des plantes potagères à acheter, à vendre ou à échanger, devront aviser les comités de paroisse, de l'exécution de leurs achats, ventes ou de leurs échanges, de la disposition de leurs réserves, donnant les noms des acquéreurs, immédiatement après la vente ou l'échange, afin de tenir le dit Comité paroissial au courant de ceux qui sont pourvus ou non, et lui permettre d'agir en conséquence.

Les paroisses qui auraient un surplus de certaines variétés de grains, de graines de semence, de patates, etc., devraient en aviser les paroisses environnantes.

Les données ainsi obtenues seraient classifiées, enregistrées par le Comité paroissial, et les résultats des classifications contenant les quantités requises pour chaque cultivateur, et les totaux de chaque espèce de grains, etc., seraient expédiés sans retard au Comité exécutif d'achats, de ventes et de distribution.

Le Comité central d'achats, de ventes et de distribution ferait ainsi un recensement du grain, de la graine, des patates et des plantes fourragères en vue chez les cultivateurs, et les quantités requises par eux dans une province. Il verrait ensuite à chercher ce qui manque.

## **LA DISTRIBUTION**

Pour les quantités comprenant un char, destinées aux cultivateurs d'un même district ou comté, tel que dans la Province de Québec, par exemple, Vaudreuil, Huntingdon, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Trois-Rivières, Sorel, Nicolet, St-Guillaume, Artha-

baska, Lévis, Ste-Marie de Beauce, Québec, Chicoutimi, Rimouski, le lac St-Jean, Saint-Jean d'Iberville, etc., elles pourraient être expédiées directement du lieu d'achat, à un point central de ce district ou comté. Les détails de la distribution seraient modifiés selon le cas.

Les comités exécutifs provinciaux pourraient établir des agences interprovinciales et internationales pour le choix et l'achat de grains, de graines de semence, de patates, etc.

L'organisation ci-haut mentionnée devra être permanente, et verra de plus à l'échange interprovincial et international d'animaux de race pure ou autrement, et obtenir et fournir les renseignements dont les cultivateurs ont besoin sous ce rapport.

## SUGGESTIONS

### L'élevage des volailles

La viande et les œufs sont excessivement chers. Ils pourraient l'être davantage à l'automne. L'élevage des volailles pour l'engrais et la vente de la production des œufs, promet d'être très profitable. Grand nombre de jeunes filles pourraient en quelques années se faire par ce moyen une jolie dot. **Pen-**

dant trop longtemps, et sur un trop grand nombre de fermes, on a laissé aux poules, etc., le monopole de couvrir et d'éclorre les poulets, etc. Leurs entreprises maternelles ne sont pas toujours couronnées de succès. Il y en a qui abandonnent leur besogne avant que de l'avoir terminée, au grand détriment de la progéniture. Il devrait y avoir, dès ce printemps, un incubateur sur chaque ferme, ayant un endroit convenable à son usage, et la fermière ou l'une de ses filles devraient faire un effort pour doubler et même quadrupler le nombre de poulets, et d'œufs obtenus l'an dernier.

### **LA CULTURE DES POIS, DES FEVES, DU BLE-D'INDE ET DES PATATES**

Les pois, les fèves et le blé-d'inde potager constituent une nourriture fort condensée, et par conséquent très avantageuse. **Les patates peuvent, dans une grande mesure, remplacer le pain,** surtout le pain blanc d'aujourd'hui. Les deux sont composés d'amidon (empois). L'an dernier **un cultivateur de Bedford a ensemencé quatre acres de fèves qui lui ont rapporté quatre cents piastres. Avec des**

pois, des fèves, du blé-d'Inde et du lait, même écrémé, la famine n'est pas à craindre. Il s'agit donc d'en produire autant que possible. Dans ce but, il serait désirable d'induire les enfants d'écoles âgés de plus de 6 ans, à la campagne et même dans les villes et les villages, où il y a des cours vacantes et des lots vacants, à semer à leur profit une planche ou un carré de l'un ou de l'autre produit, et des trois si possible, sous la direction de leurs parents, d'après la semence en vue. Des expositions pourraient avoir lieu, et des prix offerts aux plus méritants de ces jeunes cultivateurs, d'après leur âge. Les **fèves blanches** valent actuellement de **12 à 15 sous la livre**, et les prix des pois et des autres fèves sont aussi très élevés.

### **LA CULTURE PRIMÉE DU BLÉ**

La culture du blé devrait être encouragée pendant quelques années, durant et après la guerre, dans les plus anciennes provinces du Canada. **La France offre une prime de 7 francs par quintal de blé cultivé chez elle.**

## **LA SEMENCE DE PATATES OU POMMES DE TERRE**

J'ai appris dans les diverses paroisses que j'ai visitées, qu'un nombre **considérable de cultivateurs ont à peine récolté assez de patates pour leur consommation.** En conséquence, ils ont peu ou pas de semence. **Le coût élevé des patates et du yert de Paris,** et les risques à courir, empêcheront un grand nombre de cultivateurs d'en semer autant que de coutume. **A moins que le gouvernement ne vienne en aide à ce sujet, on pourrait s'attendre à une récolte médiocre dans certaines parties de la province de Québec.**

## **LES FERMES MODELES ET DE DÉ- MONSTRATION**

On suggère depuis plusieurs mois l'établissement d'une **ferme modèle dans chaque comté de la Province de Québec,** afin de fournir aux jeunes cultivateurs l'occasion de les visiter et de se renseigner sur les meilleures races de bétail, et sur les méthodes de culture modernes. On nous a même dit que ces fermes étaient nécessaires pour enseigner à nos cultivateurs comment produire des pa-

tates saines en abondance. Alors ce seraient des fermes expérimentales. Nous en avons déjà assez, de fermes expérimentales, et pour apprendre à produire des patates saines, **il suffirait de répandre davantage les excellents rapports ou opuscules du département de l'Agriculture imprimés à Ottawa.** Avis aux députés fédéraux. La forme d'école recommandée serait très dispendieuse, l'argent est rare, et dans mon humble opinion, basée sur ce que j'ai observé sur les milliers de fermes que j'ai visitées dans la province de Québec et dans l'Ontario-Est, les résultats seraient lents. Les agronomes les plus expérimentés de cette province sont d'opinion qu'il vaudrait mieux employer des spécialistes ambulants dans chaque comté, et enseigner à plusieurs cultivateurs de la même paroisse et du même comté, **comment accroître leur production.** C'est d'ailleurs la méthode actuellement recommandée et pratiquée par le département d'Agriculture de la province de Québec ; il suffirait de l'amplifier et de la modifier un peu. Le gouvernement pourrait fournir aux cultivateurs ci-haut mentionnés certains instruments aratoires nécessaires aux démonstrations.

## LE RECRUTEMENT DES OUVRIERS AGRICOLES

Pourrait se faire parmi les soldats qui ne sont pas encore au front, les élèves des collèges classiques et commerciaux et des universités, tel que recommandé par la Chambre de Commerce et pratiqué à Chicago. On pourrait y ajouter, comme je l'ai déjà mentionné, **les enfants d'écoles de la campagne âgés de plus de six ans**, les cultivateurs rentiers à la campagne pour surveiller les travaux, les anciens agriculteurs résidant à la ville où à la campagne, qui ont des loisirs, et enfin les jeunes filles de toutes conditions qui ont l'habitude d'aller passer l'été à la campagne, et qui pourraient libérer les fermières des travaux de la cuisine ou travailler au jardinage, etc. On s'attend à la mobilisation de toutes les bonnes volontés pour une œuvre si pressante et si patriotique.

## LA PROPAGATION DE L'INDUSTRIE LAIETIERE

**La construction des routes rurales. — La culture intensive. — La production du bois de construction et ouvrages pour nos soldats et nos désœuvrés pendant et après la guerre.**

Les laiteries coopératives dans la campagne, et les établissements de laiterie dans les villes, ont à peu près franchi la première étape de leur existence. L'industrie laitière a, depuis plusieurs années, subi diverses modifications pour rencontrer les besoins variables et toujours croissants de la vie moderne, sans, toutefois, avoir complètement réussi, parce qu'on a cherché à adapter des méthodes désuètes à des conditions nouvelles.

**Eu égard à l'augmentation rapide de la population des villes, à l'éloignement des sources de production, aux grands dangers qui accompagnent la consommation du lait vieux et cru, par le nombre des bactéries et la présence des toxines, et la fréquence des germes de maladies contagieuses qui entrent et se développent dans**

le lait et ses dérivés, les méthodes actuelles de réfrigération, de transportation, de fabrication et de chauffage, de traitement et de distribution du lait et de ses produits ne répondent plus aux exigences de la situation présente. **En conséquence, une réorganisation s'impose. Il faut de plus grands établissements à la campagne, auxquels on pourrait apporter en fourgons-automobiles, le lait provenant de fermes situées dans un rayon de 10 à 15 milles, et y fabriquer et y préparer tous les produits du lait requis à la ville comme à la campagne. Dans ce but, j'ai récemment envoyé au Congrès des Bonnes Routes, en session à Ottawa, le télégramme suivant :**

“Tous nos efforts devraient s'appliquer à la construction de **bonnes routes rurales** dans le but de réorganiser notre industrie laitière. Il faut des fabriques plus considérables, accumuler **le lait obtenu de fermes situées dans un rayon de 10 à 15 milles autour de ces fabriques**, dans le but d'encourager l'élevage des bestiaux, d'activer l'organisation de la culture intensive, de procurer du **travail à nos soldats et à nos désœuvrés**. Ils pourraient alors, dans un champ paisible d'action, continuer leur œuvre patriotique.”

Après la guerre, il y aura une demande considérable pour du **bois de construction à l'étranger**. En conséquence la construction de bonnes routes rurales en été, et la préparation du bois de construction en hiver, fourniraient en abondance de l'ouvrage à ceux qui n'en auraient pas.

### MESURES ÉCONOMIQUES PENDANT LA GUERRE

Elles ont déjà été mentionnées dans le " Devoir " et la " Presse ", et ce serait :

1. — **Empêcher les minotiers** d'enlever du blé plus de 15 pour cent sous forme de son, et augmenter par là de 25 pour cent le rendement en fleur de farine.

2. — **Suspendre la fabrication** de l'alcool, et employer le grain ainsi utilisé à la nourriture de l'homme et des animaux.

3. — **Règlementer le prix des vivres** et prévenir le gaspillage et la spéculation.

S.-M. BARRÉ.

*L'Action Catholique*, 23 juin 1917.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY